

Objet : votre demande de consultation spécialisée TCA

Madame, Monsieur,

Votre fille/fils a plus de 12 ans.

Nous débutons des prises en charge pour des enfants âgés de 6 à 12 ans lors du premier rendez-vous.

Nous sommes une unité spécialisée Troubles des conduites Alimentaires (TCA) restrictifs de l'enfant.

Nous vous recommandons donc de vous adresser à un service spécialisé TCA de l'adolescent, par exemple :

- A l'IMM, Paris
- A la Maison de Solenn, AP-HP, Paris
- A l'hôpital Ambroise Paré, AP-HP, Boulogne
- Au centre Colliard, Paris
- Au CHIC, Créteil...

Et de poursuivre un suivi très régulier avec le médecin traitant en parallèle de vos démarches.

Vous trouverez les coordonnées de ces structures sur le site de la Fédération Française Anorexie Boulimie : <https://www.ffab.fr/trouver-de-l-aide/annuaire-2021-carteseule>

En cas d'arrêt complet de l'alimentation et/ou de l'hydratation, de malaise, de crise suicidaire ou en présence de tout autre symptôme inquiétant, consulter rapidement aux urgences pédiatriques les plus proches de votre domicile.

Bien cordialement

L'unité TCA restrictif de l'Enfant / CRMR Anorexie Mentale à début précoce